

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94 mairie@vignoc.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

• Lundi : fermé au public • Mardi : 9h - 12h / 16h - 18h • Mercredi et jeudi : 9h - 12h • Vendredi : 9h – 12h / 14h – 17h

• Samedi : 9h - 12h (uniquement en période scolaire)

Infirmières libérales

Mme LELAY Yolande et GAUTIER Christine 2 rue des Ecoles 35630 VIGNOC T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de St Aubin d'Aubigné T. **02 99 02 37 77** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac «Le Refuge».

Numéros urgences

Pompiers départementaux Pompiers de Gévézé 02 99 69 02 02 Gendarmerie de Hédé 02 99 45 45 61 SAMU-Médecin de garde 15 Centre anti-poison 02 99 59 22 22 Allo Enfance maltraitée 08 00 05 41 41 SIDA info services 08 00 84 08 00 SOS viols 08 00 05 95 95 Chenil service - SACP 02 99 60 92 22

Déchetterie de Tinténiac et de Melesse

Lundi - fermé au public Mardi - 9h – 12h / 16h – 18h Mercredi et jeudi - 9h – 12h Vendredi : 9h – 12h / 14h – 17h Samedi : 9h – 12h (uniquement en période scolaire)

Dimanche : fermée

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi: 18h-19h / Mardi: 16h30 -18h Mercredi: 16h30-18h / Vendredi: 17h-18h30 Samedi: 10h30-12h

T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Édito

Chers Vignocoises et Vignocois,

En ce début d'année 2024, avec l'ensemble du Conseil municipal et du personnel communal, je vous présente mes meilleurs vœux, à vous ainsi qu'à vos proches. J'ai une pensée particulière pour nos ainés, seuls ou en maison de retraite.

Certains travaux vont se terminer et de nouveau chantiers vont commencer. Les travaux de l'école maternelle suivent leur cours et respectent le planning. La salle Emile Lemetayer devrait donc bientôt retrouver son utilisation optimale. Les ombrières seront installées sur le parking mutualisé vers février-mars. L'étude préalable de la Zac multisite se poursuit. Dans ce cadre, certains bâtiments vont être prochainement démolis : l'ancienne maison Talvard, rue des Camélias, et la maison Communier, l'ancien bureau de tabac, rue de la Poste.

Comme vous avez pu le voir dans la presse, la population de la commune a augmenté de 3.1% cette année, ce qui fait que la population de Vignoc est la plus jeune de la Communauté de commune. Cela se voit aussi par l'augmentation des naissances.

En ce qui concerne le service administratif, il verra, cette année, le départ en retraite d'Isabelle Souchet qui travaille depuis plus de 30 ans à l'accueil.

Pour terminer, dans un monde de conflits et face à une actualité bien difficile, il est important de cultiver le vivre ensemble et la solidarité. C'est une réflexion profonde et un engagement actif de chaque jour. Pour cela, nous pouvons entretenir le lien social et la convivialité au quotidien à travers le dynamisme et les initiatives des bénévoles des associations, des entrepreneurs, des commerçants et des artisans et à travers la disponibilité des agents du service public.

Je vous renouvelle, encore une fois, tous mes vœux pour 2024.

Daniel Houitte Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le 06 avril 2024 à mairie@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc







Instagram

https://www.instagram.com/commune_de_vignoc/



Site de la mairie

https://vignoc.fr/



Facebook

https://www.facebook.com/villedevignoc/

intos municipales

Cérémonie des vœux

Le vendredi 12 janvier, dans la salle Emile Lemetayer, les habitants de Vignoc ont été conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux. Cela a été l'occasion de rappeler tout ce qui a été accompli sur la commune en 2023 et d'annoncer les projets à venir. Daniel Houitte a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants. Il a remercié Isabelle Souchet, agent d'accueil depuis trente-trois ans à la mairie et qui va partir en retraite au mois de mars. Le maire a aussi eu une pensée pour Gabriel Pichou, ancien agent communal de 1987 à 2019, disparu fin décembre. Le discours a été suivi d'un verre de l'amitié et d'une galette des rois.





Incivilité

Pour répondre à la demande des administrés, une table de ping-pong a été installée en septembre 2023 à l'espace jeux de l'étang communal. Il est dommage de constater, dès ce début d'année, la dégradation de cet équipement.



Bénédiction des cloches



Le samedi 28 octobre, en présence de Monsieur le maire, Daniel Houitte, et de Madame la députée, Laurence Maillard-Méhaignerie, a eu lieu la bénédiction des cloches.



La cérémonie était célébrée par Monsieur le vicaire principal, le père Paul Habert et le curé de la paroisse Sainte Croix de la Flume, le père Joseph Vu Thai Hoa. La semaine qui a suivi, Caroline Marie et Louise Marie Tuline ont retrouvé le haut de leur clocher.



Le service technique

Le service technique de la commune est sous la responsabilité de Pascal Barbier. Il est assisté de Laurent Baron et de Franck Pousset. Tous les trois s'occupent de l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, du cimetière et des terrains de foot. Ils créent aussi, à chacune des saisons, les parterres de fleurs et jardinières qui égayent notre commune. Ils organisent les espaces pour les fêtes et cérémonies communales. Ils ont, par exemple, fabriqué des décorations de Noël comme le traineau du petit renne ou la clôture du pingouin.



Cérémonie du 11 novembre



Pot de fin d'année des agents

Le jeudi 21 décembre, un buffet dinatoire a été organisé pour remercier les agents de leur travail tout au long de l'année.



Point travaux en photos

• Charpente et toiture de la future école maternelle



Portillon du cimetière





Bibliothèque

Un petit conseil de lecture



Ceux qui me touchent de Damien MARIE & Laurent BONNEAU, paru en 2023 chez Bamboo Editions

Un peu plus de 200 planches bicolores pour cette bande dessinée autour des histoires. Celles que l'on raconte aux enfants, celles que l'on se raconte à soi-même avec finalement un seul but : « changer notre histoire», vivre une autre vie. Et pour Fabien qui travaille dans un abattoir cela devient une urgence, impossible de continuer à tuer tous ces cochons! Alors pourquoi ne pas croire aux prémonitions et oser franchir le pas?

Les auteurs nous emmènent du SAMU social au monde agricole, des galeries d'art à l'hôpital public en passant par les abattoirs. Avec une grande sensibilité, des dessins qui vont à l'essentiel et beaucoup de justesse, ils évoquent les relations père-fille, l'amitié, l'autisme, le regard des autres... Bref, une bande dessinée très riche qui pose beaucoup de questions et qui reste longtemps à l'esprit.

Les enfants et L'éclat de Lire

Le public principal de la bibliothèque municipale, ce sont les enfants de Vignoc (Appel à tous les adultes et à tous les ados de la commune : pour 2024, Pascale et l'équipe des bénévoles de L'éclat de Lire vous mettent au défi de venir plus nombreux que les enfants!! Nous vous accueillerons avec grand plaisir!).

Le lien avec la bibliothèque se construit dès le plus jeune âge : une fois par mois, Pascale reçoit les tout-petits gardés par les assistantes maternelles et, depuis peu, ceux qui se rendent à la MAM et aux micro-crèches Pazapa et Matriochka. Ainsi les tout-petits apprennent à écouter et ont l'occasion de se familiariser avec les livres. La bibliothèque devient un lieu connu, accueillant qu'ils sont contents de retrouver lorsqu'ils y reviennent plus tard avec l'école.

Les enfants des écoles maternelle et primaire ont aussi leurs moments privilégiés à L'éclat de Lire. Cinq fois par an, ils s'y rendent pour écouter des lectures d'albums et profiter d'un temps de lecture libre accompagnés de leur enseignant. C'est l'occasion de leur faire découvrir des thèmes très variés : personnages historiques (Rosa Park, Louis Braille, Mohamed Ali, Salif Keïta), cultures de différents pays (le Kamishibaï japonais, la Befana italienne)... Au cours de ces accueils de classes, Pascale s'attache aussi à transmettre les contes et comptines traditionnels qui nous relient tous, elle leur propose de réfléchir à partir d'albums tels que De La Beauté d'Annie Bacon ou encore Ose! de Kobi Yamada et bien entendu, elle leur propose des histoires pour rire

(Cornebidouille et Loup Gris sont les meilleurs pour cela!). La bibliothèque se

déplace aussi à l'école primaire tous les jeudis lors de la pause méridienne : lectures d'albums aux CP - CE1 qui le souhaitent et

très assidus! Et les lundis, ce sont les enfants de maternelle qui ont le droit aux histoires avant d'aller à la sieste ou de poursuivre leurs apprentissages de l'après-midi.

Nous espérons que la bibliothèque

restera dans leurs souvenirs pour très longtemps, qu'ils y trouvent des

réponses à leurs questions, qu'elle est pour eux un endroit chaleureux où ils aiment passer du temps et qui leur permet de prendre goût à la lecture, c'est tellement précieux pour la suite de leur vie.



Santé - Social

Repas des seniors

Le repas organisé par le CCAS pour les aînés de 70 ans et plus aura lieu le samedi 13 avril midi dans la salle Emile Lemetayer.

Chaque personne concernée recevra une invitation avec le menu courant du mois prochain. Il est possible pour une personne invitée de venir accompagnée d'une personne non invitée sachant que l'accompagnant paiera le repas au prix coutant. Cela sera à préciser sur le bulletin d'inscription. Réservez votre journée pour partager un bon moment de convivialité.

La passerelle, un espace pour les adolescents

Depuis fin octobre, la Ligue de l'Enseignement avec le soutien de la commune de Vignoc a mis en place un espace pour les adolescents. Les jeunes se réunissent tous les mercredis après-midi de 14h à 19h.



Ils travaillent actuellement à la construction de leur identité. Pour ce faire, ils ont rencontré Joe Popi, un graffeur. Cet artiste va les accompagner dans ce premier projet.

Les adolescents aménagent aussi progressivement leur local, la maison communale. Si vous avez entre 12 et 18 ans, n'hésitez pas à les rejoindre.



Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi
10 janvier	17 janvier	24 janvier	31 janvier
Géocaching Jeux sportifs	Fabrication d'une table basse pour le local!	Création du logo avec l'artiste Joe Popi	Création de visuels pour la passerelle avec Marion, pro de la com!

Ron.	local: Popi	la com!		
Mercredi 7 février	Mercredi 14 février	Mercredi 21 février		
Cluedo géant	Géocaching et atelier cuisine	Animation d'un escape game pour les enfants du centre de loisirs		
En fil rouge de ces différentes journées, les jeunes de la passerelle prépareront un escape Game géant pour les enfants du centre de loisirs				



* Ce planning est un planning prévisionnel mais tu l'auras compris, l'idée est qu'à termes, tu décides du planning de l'espace jeune!

Pour plus d'informations contactez Alice au **06 37 43 93 69**

Accueil de loisirs

• Marché de Noël



Pour la première fois, la Ligue de l'Enseignement a pu participer au marché de Noël pour la vente d'objets faits main. L'idée était de permettre aux enfants et aux adolescents de financer en partie une sortie qu'ils auront choisie pour une prochaine période. Toutes les tranches d'âges ont participé pour apprendre de nouvelles techniques (macramé, couture, broderie, cuisine...) ou investir celles qui avaient été apprises

en atelier avec l'équipe d'animation pour fabriquer et proposer à la vente des bocaux SOS cookies, bracelets, porte-clés, boucles d'oreilles, suspensions pour le sapin, bougeoirs, jeux de société. L'ambiance et l'accueil ont été très agréables et la vente a été un beau succès.

Pot des bénévoles à l'aide aux devoirs ?

La municipalité remercie vivement Marylène LORANT, Sylvie DUROCHER, Maëlle MEREAU, Nicole LEMETAYER, Marie-Annick GENDROT, Maryvonne GOURDEL, Marcel BAGOT, Monique PINEL et Marie-Edith AUFFRAY qui accompagnent les enfants le soir, après l'école, dans leur travail scolaire.





Ils ont été reçus à la mairie le 14 décembre pour remerciements. Quelle belle solidarité intergénérationnelle!

Les principales décisions du Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont disponibles en mairie ainsi que sur le site de la commune.

Urbanisme

Etablissement public foncier (EPF) - Secteur des Camélias

La commune de Vignoc a fait l'objet, à l'initiative de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, d'une analyse de son potentiel en renouvellement urbain par le biais d'un programme d'action foncière réalisé entre 2015 et 2016 par l'Audiar. L'étude a mis en évidence plusieurs fonciers nommés secteur des camélias pouvant accueillir une densification.

L'opération d'acquisition foncière a donc fait l'objet d'un portage de l'EPF par convention en date du 22/11/2016. Celle-ci définit les prestations demandées à l'EPF Bretagne, les modalités d'acquisition de biens et de réalisation des études et/ou travaux, le taux d'actualisation et le prix de revente. La fin du portage est prévue pour le 26 novembre 2023. Le projet de densification de la commune a subi quelques évolutions. Il a été sollicité auprès de l'EPF une prolongation d'un peu plus d'une année afin de permettre à la commune de se préparer au mieux au rachat des parcelles acquises par l'EPF.



FINANCES

Modifications des tarifs communaux

Les tarifs des photocopies, de la place de marché et des emplacements funéraires sont augmentés à compter du 1er janvier 2024 à l'arrondi 0.05 € pour certains tarifs et de l'ordre de 5% pour les tarifs funéraires.

Les tarifs de location des salles communales sont augmentés de l'ordre de 5 % à compter du 1er janvier 2024.

Les tarifs de la garderie du matin sont proposés avec une augmentation 5 %, à compter du 1er janvier 2024. Quant à ceux de la restauration scolaire, une augmentation de 7 % est proposée, ceci tenant compte de la hausse des charges incompressibles (énergie, denrées, personnel communal).

Les tarifs sont consultables en mairie ou sur le site de la mairie.

FUTURE ECOLE MATERNELLE

Avenant n°2 - uniformisation des volets roulants

Considérant qu'il y a lieu d'uniformiser les coffrets des volets roulants de la direction avec les autres coffrets de l'école, le conseil municipal a approuvé un avenant n°2 au marché « Ecole maternelle - 6 classes » d'un montant de 304 € HT soit 364.80 € TTC, présenté par l'entreprise Catros.

	HT	TTC
Montant du marché initial	283805,69€	340566,83€
Avenant n°1	18024€	2188,80€
Avenant n°2	304€	364,80€
Total	285 933,69€	343120,43€



Demande de subventions

La deuxième tranche de la construction de l'école maternelle 6 classes concerne les finitions et les espaces extérieurs. Comme la 1ière tranche, elle est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

L'acquisition de mobilier pour équiper les classes de cette future école maternelle est aussi susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la DETR ou/et de la DSIL.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Acquisition de premier	DEPENSES Montant		
équipement	НТ	ттс	
Mobilier	16 257,83 €	19 509,40 €	
	16257,83€	19 509,40 €	

RECETTES				
SUBVENTION				
Туре	%	Montant		
DETR	25	4064€		
Autofinancement (dont FCTVA)		15 445€		
		19 509,40€		

Enfin, l'acquisition de matériel informatique pour équiper les classes de la future école maternelle et les classes de l'école élémentaire est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la DETR ou/et de la DSIL. L'échéancier d'acquisition du matériel informatique est prévu pour avril 2024 pour un montant de 27 922.80 € TTC. La commune sollicite donc des subventions Etat pour l'ensemble de ces projets au titre de la DETR et de la DSIL.



Social

Motion de soutien aux EHPAD

En raison des fortes difficultés rencontrées par les EHPAD, le conseil municipal voté une mention de soutien pour la prise en charge de la dépendance, le soin et l'accompagnement portés à nos anciens dans notre département.

Personnel Communal

Contrat assurance des risques statutaires

La protection sociale applicable aux agents entraîne des obligations de la commune à l'égard de son personnel. Elle doit supporter le paiement des prestations. Compte tenu des risques financiers lourds résultant de ces obligations, il est important que la commune souscrive une assurance, contrat qui doit être négocié selon la procédure de marchés publics, quel que soit le montant du marché. Depuis de nombreuses années, la commune de Vignoc adhère au contrat groupe du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale 35. Le contrat actuel arrive à échéance au 31 décembre 2023 et, compte tenu des avantages d'une consultation groupée, il est proposé d'adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires avec le CDG 35, proposé par le cabinet RELYENS et la compagnie CNP.



Pérennisation de la médiation préalable obligatoire dans la fonction publique territoriale

Le décret n°2022-433 du 25 mars 2022 introduit une section dans le code de justice administrative afin que les recours formés contre les décisions individuelles défavorables listées dans ce même décret soient précédés d'une tentative de médiation.

La médiation préalable obligatoire vise à parvenir à une solution amiable entre les parties, les employeurs et les agents, grâce à l'intervention d'un tiers neutre. C'est un mode de résolution de litiges plus rapide et moins onéreux qu'une procédure contentieuse. Cette médiation est assurée par le centre de gestion d'Ille-et-Vilaine en application de l'article 25-2 de la loi n°84-53 dès lors qu'une convention a été signée avec celui-ci.

Ainsi, en qualité de tiers de confiance, les centres de gestion peuvent intervenir comme médiateurs dans les litiges opposant des agents publics à leur employeur.

Le conseil municipal décide d'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale 35.

Modalités d'attribution des autorisations spéciales d'absence

En l'absence de précision dans la loi concernant les modalités d'attribution des autorisations d'absence liées à certains évènements, celles-ci doivent être déterminées localement par délibération. La commune de Vignoc avait réalisé une note en 2001 portant sur les autorisations d'absence qu'il convient de mettre à jour. Le conseil municipal a donc décidé d'instaurer des autorisations spéciales d'absence au profit des agents communaux dans les conditions proposées par le Comité Social Territorial (CST) départemental et approuvées par le CDG 35.

L'ensemble de ces conditions est consultable en mairie.

Vous souhaitez participer à la vie locale ? Rejoignez le CODEVIA!

Vous êtes intéressé par la vie de votre territoire ? Vous souhaitez échanger, débattre, imaginer collectivement des solutions et contribuer au bien-vivre ensemble à l'échelle de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné ?

Le CODEVIA (conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné) est fait pour vous.

Instance consultative de démocratie participative, le CODEVIA est composé de citoyens et citoyennes engagés et indépendants représentant les communes du Val d'Ille Aubigné.

Ensemble, ils font émerger des idées au profit du territoire et des habitants et soutiennent les initiatives citoyennes d'intérêt communautaire.

Alimentation, solidarité et inclusion, mobilités, environnement, etc... le CODEVIA peut décider de s'emparer de tout sujet contribuant au développement local.

En vue de son renouvellement en mars prochain, le CODEVIA recrute ses nouveaux membres.



Que vous soyez actif, retraité, en recherche d'emploi, étudiant,... vous pouvez candidater. Seule condition: habiter ou travailler sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné.

Les inscriptions peuvent se faire via le <u>formulaire de candidature</u> ou en adressant un mail à: <u>codevia@valdille-aubigne.fr.</u>

Clôture des inscriptions lundi 26 février 2024.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter la page du Codevia : **www.valdille-aubigne.fr/codevia**

Associations

Espace Arts et Culture

2024 s'ouvre à nous, l'Association Espace Arts et Culture est heureuse de vous faire part des animations qui égayeront cette année :

- le 4 mai 2024 Concert du Quintette à vent champenois Winds of Euphony ,
- en juin 2024 La chorale Chantons ensemble de Vignoc accueillera les chorales A Croche Chœur de La Mézière & La Chapelle des Fougeretz et l'atelier vocal Les Hauts Perchés de St Germain/Ille.



Allegro

 Samedi 3 février,
Concert de saxophone,
Melesse, salle du Champ Courtin à 20h30

Jean-Baptiste Tarot, professeur de saxophone au sein de l'école Allegro, fait partie de l'ensemble Igamy et souhaite partager avec ses élèves sa passion du quatuor. Il fait donc venir son quatuor IGAMY composé d'autres professeurs du grand ouest, qui viendront assurer une master classe en journée, et un concert le soir, ouvert à tous. Les élèves joueront en première partie.

Une bonne soirée en perspective, consacrée à cet instrument aux multiples facettes.

Samedi 6 avril 2024,
Concert autour du piano des élèves d'Allegro,
Salle Emile Lemetayer,
à 14h et à 16h30



Asphalte Guipel La saison 2023-2024 démarre fort...



Les benjamins ont participé à trois compétitions en mode triathlon (1 course – 1 saut – 1 lancer). Toutes les catégories ont pu participer aux deux premiers cross de la saison à Saint Marc Le Blanc et à Fougères.

Les prochaines échéances proposées sont :

- le championnat départemental hivernal en salle au stade de Robert Poirier à Rennes,
- le cross départemental qui se déroulera le 17 janvier à Saint Onen La Chapelle.

Les athlètes vont faire le maximum pour porter haut les couleurs du club et se qualifier aux Bretagne!

Apema



Cette année encore le marché de Noël 2023 organisé par l'APEMA était un succès.

Pour cette édition, les membres de l'association ont mis un point d'honneur à accueillir, en grande partie parmi les exposants, des entrepreneurs et artisans vignocois qui ont pu exposer leurs créations (miel, bijou, tournure sur bois, couture...).

C'est avec plaisir que l'APEMA a également contribué au spectacle de Noël, des écoles maternelle et élémentaire, intitulé «Ça vaut le coucou» de la compagnie OCUS - Théâtre itinérant.

Et pour clore l'année 2023 des élèves, le vendredi 22 décembre, les lutins et le père Noël sont passés dans toutes les classes pour la distribution des cadeaux et offrir un goûter de Noël.

Nous en profitons pour vous souhaiter sincèrement, nos meilleurs vœux pour l'année 2024 et serons heureuses de vous retrouver pour... une toute nouvelle animation prévue en février 2024, à destination des enfants de Vignoc, organisée conjointement entre la ligue 35 et L'APEMA.

Venez nombreux pour danser et vous amusez sur des musiques qui vous plaisent!

Les Membres de l'Association APEMA

Club de la Bonne Entente

L'année 2023 se termine. Elle a été marquée par le décès de Michèle Larcher, fidèle adhérente. Nous avons une pensée toute particulière pour elle en cette fin d'année.

Les jeudis après-midi, pendant lesquels se déroulent les jeux de belote, de triomino, de scrabble et de palets, sont très attendus. Vers 16h, un chocolat ou un café est servi avec la traditionnelle madeleine. Le mercredi, si le temps le permet, jeux de boules à l'étang communal. Le vendredi après-midi, marche à travers la campagne ou au bord du canal.

Le 16 juin, 16 personnes ont participé à la sortie au site de Carnöet.

Le 16 décembre, les membres se sont retrouvés repas du club à l'auberge du Tertre.

Le 21 décembre, nous avons accueilli le Père Noël avec dégustation de la buche et de chocolats.

Nous souhaitons à tous une excellente année 2024 et espérons la venue de nouveaux adhérents.



(10)

- Anne-Charlotte ETESSE Présidente adjointe
- Gaël FOUGERAY Trésorier
- Corine JANDAUD Trésorière adjointe
- Laurence BLAISE Secrétaire
- Marc-Antoine RAULT Secrétaire adjoint



Les évènements 2024

· le 16 mars · **Fête de la bière**



· 6 juillet · **Soirée Moules-frites**



· 19 octobre · **Klub 80**'



tat civil

NAISSANCES

PERLEMOINE Lucien 40 rue du Tertre - le 28 septembre 2023

LE HUËROU Norah 5 impasse de la Plaine Verte - le 1^{er} octobre 2023

BEATTIE Valentina 4 allée de la Villouyère - le 3 octobre 2023

GUGGER BAUDET Léandre 15 allée du Ruisseau - le 31 octobre 2023

GUELILIA Gabriel 9 rue du Champ Paupirau - le 7 novembre 2023

ABALAIN OLIER Umah 16 le Paumerie - le 30 novembre 2023

DÉCÈS

LEBRETON Simone 6 allée des Pêcheurs - le 06 novembre 2023

MARIAGES

NOIRAULT Florian et Floriane PIROSA 46 les hauts de l'Ille à Montreuil-sur-Ille le 14 octobre 2023

LACIRE Jérémy et Morgane GILLE le 6 Janvier 2024

LAINE Pierre et Elodie LEMONNIER le 6 Janvier 2024

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

- M. JOUAN assure deux permanence par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h., les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18.**
- M. POIRIER assure des permanences à la mairie de La Mézière le mardi de 9h à 12h, les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 69 33 36**.

Agenda

Vendredi 23 février

Boum organisée par la Ligue 35 et APEMA. Salle Emile Lemetayer de 17h30 à 20h.

Samedi 16 mars

Fête de la bière organisée par le Comité des Fêtes. Salle Emile Lemetayer.

Samedi 6 avril

Concert de piano proposé par Allegro, Salle Emile Lemetayer - à 14h et à 16h30.

Samedi 13 avril

Repas des séniors

▼ Dimanche 14 avril

Troc aux plantes et aux livres, organisé par le Conseil des Sages Préau de la mairie, de 9h à 12h.

Samedi 04 mai

Concert Winds of euphony organisé par Espace arts et culture, Eglise de Vignoc, à 20h45.



urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre.

Mme Aude LE BAIL, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet.

Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

VIGILANCE - DÉLIVRANCE ACTES D'ÉTAT CIVIL

Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil est gratuite ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.

